



Verruyes, le 4 septembre 2025

### **RÉUNION ORDINAIRE**

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion de Conseil Municipal (Article L2121-12 du CGCT), qui aura lieu le :

**Lundi 8 septembre 2025 à 19H30  
à la Mairie de VERRUYES**

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Le Maire,  
Patrick CAILLET**



### **ORDRE DU JOUR :**

Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 24 juin 2025.

- 1/ Délibération autorisant M. Le Maire à régler une facture d'intervention de la société CIGEC sur la pompe à chaleur de la mairie.
- 2/ Fonds de concours. Voirie Communauté de Communes Va de Gâtine.
- 3/ Admission en non-valeur. Exercice 2025.
- 4/ Adhésion au Syndicat Mixte des Eaux de la Gatine (SMEG) et transfert du service public de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)
- 5/ Désignation du bureau d'étude pour un diagnostic complet du plan d'eau.
- 6/ Plan Communal de Sauvegarde.
- 7/ Redevance du plan d'eau – Camping Coté lac et Gîte Etang et village.
- 8/ Nouvelle convention prestation chômage CDG79 – CDG17.
- 9/ Modification du RIFSEEP 90%.
- 10/ Protocole du temps de travail – ARTT
- 11/ Compte Epargne Temps.
- 12/ Indemnités des dimanches et jours fériés.
- 13/ Délibération autorisant la bibliothèque à désherber les collections.
- 14/ Délibération du conseil municipal au mairie portant sur le louage de choses.

Questions diverses :

Achat d'un terrain communal (présentation du projet avant déplacement sur les lieux par le conseil municipal).

Fermeture de postes (information du conseil municipal sur la saisine du Comité Social et Technique préalable avant toute fermeture de poste).